ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements 3 mois

6 mois 1 an LOT et Départements limitrophes 11 fr. 50 21 fr. 38 fr. Autres départements 12 fr. 22 fr. 40 fr.

TELEPHONE 31 COMPTE POSTAL : 5899 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

A. COUESLANT, Directour Réducteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES..... ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)..... 1 fr. 70 2 fr. 75 4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

MESSAGÈRES

nir jusqu'à la porte de sa chambre.

Des souhaits de bonne nuit s'échan-

geaient encore dans les corridors où

une ratepenade (la chauve-souris),

entrée par surprise, heurtait aux pe-

tits carreaux bleus de verre, son vol

crissant et brisé. La jeune fille, en

sanglots, se trouva à genoux devant

son lit. Le désespoir la secouait à

grands coups comme un arbre. Tous

les beaux songes de la vie tombaient

autour d'elle avec le bruit profond

Fini, c'était fini. Jacques ne l'ai-

mait pas. Ce n'était pas la brouille, c'était la rupture. Un mot parfois

suffiit à déceler un cœur. Quel cha-

grin lorsqu'on a construit avec le

meilleur de ses rêves, le plus pur de son âme une belle image d'amour,

de la voir s'effacer en un instant.

Pensez à quelque jolie toile aux cou-leurs toutes fraîches sur quoi traîne

rne manche maladroite ou brutale.

Et tante, la bonne tante Laure, qu'allait-elle dire ? C'est elle qui

avait voulu unir ces enfants. Ses

jours, soupirait-elle, étaient comptés.

Elle voulait que sa nièce et Jacques Redonde fussent heureux dans ce

castel où elle-même, jusqu'à la mort

de son mari, avait connu ce bonheur

paisible, sûr, fidèle qui se lève avec

Jacques achetait l'étude notariale

du canton qui était de bon rapport.

Il rentrait de Paris où il avait ache-

vé son doctorat et son temps de clé-

emblavures et, là-bas, au soleil, à

table où, deux fois l'an, elle pour-

ville saluer de vieilles amies prêtes,

plats, selon les traditionnelles recet-

Bien que « l'air du siècle » pénètre

aujourd'hui par les croisées entr'ou-

vertes du pensionnat, Catherine était

rentrée chez sa tante portant contre

son cœur tout un bouquet d'illusions.

Ce bouquet, une parole l'avait effeuil-

lé, flétri. Et Catherine se désespérait.

lasse. Le sanglot peu à peu s'apaisa,

les dernières larmes coulèrent en si-

deaux d'un souffle tiède, entra avec

le cri flûté de la chouette et la miel-

Tout cela néanmoins ne parvenait

la jeune fille qu'à travers une bour-

donnante et sourde rumeur. Ce bruit

à la fin la tira de ses songes... Non,

ce n'était point sa tête qui grondait

A présent qu'elle écoutait, dressée,

attentive, un ronflement ardent, nom-

breux emplissait la chambre. D'où

Mais... de la cheminée. Parbleu!

La servante, aidée du plus fin cor-

don bleu du canton, s'était ruée en

cuisine aujourd'hui. La broche avait

tourné devant des flambées hautes

Le feu! Une subite terreur saisit

Catherine, lui secoua le cœur. La ru-

meur lui parut croître, s'enfler, em-

plir tout le castel. Il fallait appeler,

donner l'alarme... Il lui fut impossi-

ble de jeter un cri. Crier, d'ailleurs,

comme des bûchers de Saint-Jean.

Le feu était à la cheminée.

leuse odeur des prés en fleurs.

ainsi. Qu'était-ce?

pouvait-il provenir?

Il n'est peine, pourtant, qui ne se

comme elle, au grand voyage.

tes de sentiment et d'intérêt.

et déchirant de sa douleur.

LES ÉVÉNEMENTS

Ne souhaitons pas à l'Angleterre un mal qui ne nous épargnerait pas. — A propos de la taxe sur le chiffre d'affaires et de la politique d'éco-

J'ai entendu des gens s'écrier : « tant pis si la livre baisse! tant pis si les affaires vont mal en Angleter-

Voilà un « tant pis pour eux » qui ne serait pas un « tant mieux pour nous »! La mauvaise humeur très légitime qu'a pu nous causer trop souvent, depuis l'arrivée au pouvoir des travaillistes, l'égoïste politique britannique ne doit pas nous faire oublier l'étroite solidarité économique qui nous lie !..

Pauvre fou, écrivait Hugo dans une préface où il se justifiait d'avoir parlé de lui en ses vers, pauvre fou qui croit que moi ca n'est pas toi! Pauvres fous, devrions-nous dire, qui croient qu'on peut faire sa richesse avec la misère des autres et que leur mal peut être notre bien!

Le malheur de la Grande-Bretagne nous atteindrait plus directement que n'importe quel autre! Que la livre sterling baisse sensiblement et notre Banque de France, qui en possède des millions, « boira un sérieux bouillon »! Que le marasme des affaires s'aggrave encore chez nos voisins, qui sont les meilleurs clients de la France, et nous leur vendrons beaucoup moins! Résultat : les agriculteurs, les commerçants et les industriels français subiront un dommage important !...

D'ailleurs, c'est déjà commencé. Par exemple, demandez aux hôteliers, restaurateurs et commercants des stations thermales, à la très nom-

breuse clientèle qui vit du tourisme ou qui en profite, demandez-lui si elle n'a pas déjà « senti le coup »!... Loin de nous réjouir, il faut nous plaindre des graves difficultés financières où se débat l'Angleterre. Ren-

dons-nous compte que nos voisins sont un puissant facteur de la prospérité générale et cela nous amènera à mieux raisonner de la situation. Il est des gens qui, pour bien

prouver au monde la malfaisance des socialistes au pouvoir, voudraient que l'Angleterre fût ruinée par son gouvernement travailliste!

Cela nous ferait une belle jambe!.. Et ne suffit-il pas, comme lecon et comme exemple, de voir le ministère Mac Donald obligé d'appeler à son secours les conservateurs et les libéraux qu'il dénoncait comme des naufrageurs et de s'humilier pour sauver l'Angleterre devant ceux qu'il accusait de la perdre!

Un bon moyen, disions-nous l'autre jour, d'aider la France à lutter contre la crise économique, ce serait d'alléger le fardeau fiscal qui absorbe une trop grande part de ses forces. D'autres mesures seront peutêtre excellentes, celle-là est nécessai-

Des citoyens y ont pensé, mais ils s'y prennent bien mal pour réussir. Au lieu de faire masse pour réclamer une réduction générale des dépenses, ils se divisent par catégories de contribuables, chacune demandant la diminution ou la suppression de l'impôt spécial qui la frappe. C'est aller au rebours du chemin qui mène au but. Là où il faudrait le sentiment de l'intérêt commun qui unit tous les contribuables, on fait appel à un particularisme borné qui ne Peut aboutir à rien. Il faut avoir la franchise de le dire à ceux qui s'y acharnent...

Supposons que les commerçants, par exemple, réussissent à supprimer la taxe sur le chiffre d'affaires. Ils seront bien avancés puisque, pour assurer l'équilibre du budget, il faudra la remplacer par une autre (ou par dix autres) qui rapportera autant de milliards. On aura changé d'impôts. Pas même! On aura changé le nom des impôts. Au lieu de payer sur ce qu'ils vendent, ils payeront sur ce qu'ils achètent. Au lieu de payer 1.000 francs de la main droite, payeront deux fois 500 francs ou dix fois 100 francs de la main gau-

N'est-il pas déplorable de voir gaspiller ainsi des forces qui pourraient

être si utilement employées à des besognes utiles? Est-il donc si difficile de se mettre ceci dans la tête? Tant que le budget dépensera 60 milliards, il faudra qu'il fasse 60 milliards de recettes. Le seul moyen de payer moins, c'est de dépenser moins!

Il faut donc créer un vaste mouvement en faveur d'une politique d'économies. Sans quoi, on ne fera que de la foutaise, du courant d'air et de la musique oratoire!

Mais, ne vous y trompez pas, héroïques citoyens, rien ne prouve que vous soyez assez courageux pour la vouloir autrement qu'en paroles. La politique d'économies est conforme à l'intérêt général, mais el-le lèse une foule d'intérêts particuliers, ou corporatifs, ou locaux, ou départementaux, ou régionaux, qui se mettent tout de suite en défense. Pour lequel prendrez-vous parti?... Voilà la question!

Tout le monde, en général, récla-me des économies ; chacun en particulier s'oppose à celle qui le touche. En principe, cette idée n'a que des partisans! En principe, oui! C'est-àdire pourvu qu'on ne l'applique pas ! Celui (ou ceux) qui profite d'une dépense publique n'admet pas qu'on la supprime, mais il réclame énergiquement qu'on supprime celle dont profite le voisin!

Ainsi, de proche en proche, de paliers en paliers, l'édifice d'ensemble est maintenu dont se plaignent le plus fort ceux qui ne veulent pas qu'on le restaure!

Seulement, voyez-vous, si on ne réussit pas à créer ce mouvement, à persuader tout le monde que tout le monde y a intérêt, pas la peine de s'exténuer à réclamer. Il vaut mieux payer sans barguigner ni ronchon-

Car il y aura toujours, en haut, le ministre des finances, celui qui rembourse aux Français ce qu'il recoit des Français, qui vous répondra très justement: « dites-donc, vous, si vous voulez de l'argent, donnez m'en! »

Emile LAPORTE. -0-0-0-

UN PETIT MOT D'ECRIT

VIVE LA SANTÉ

Il n'y a rien de tel, pour apprécier son bonheur, que de penser aux malheurs des autres.

Ainsi, en ce moment, après une joarnée de dure moisson ou dix heures de dépiquage, lorsque nous avons les reins brisés, la gorge desséchée et les bras rompus, lorsque réellement notre pauvre carcasse n'en peut plus et que nous sommes convaincus d'être les plus malheureux des humains... songeons un peu à ces gens, prétendus veinards, et qui passent leurs vacances dans les villes d'eaux

A priori, en effet, on pourrait les croire heureux, ces « baigneurs » de Vi-

chy, Aix ou Vittel...

La lecture d'un prospectus qui me tombe sous la main par hasard vous détrompe rapidement.

Sachez d'abord que le prix de pen-sion, dans un hôtel qui n'a rien de sensationnel, est en moyenne de 50 francs par jour — sans compter cet impôt qu'on appelle pourboire et qui n'a rien à envier à la dîme des temps anciens — soit 5 fr. et la taxe de séjour, autre impôt communal de 2 francs; total, rien que pour manger et dormir : 57 fr. Viennent ensuite les frais de traitement. Celui-ci se différencie comme les wagons de chemins de fer ou les services d'enterrement, vous pouvez soigner vos coliques en première classe, deuxième classe ou troisième classe : naturellement les prix diffèrent avec le luxe.

traitement de base — il faut posséder une carte d'entrée : 25 fr. « Un bain ordinaire » de 1re classe vaut 10 fr.; une compresse dans le bain, 6 fr. 50; une friction 3 fr. 50; un lit de repos 2 fr. 50; un massage sous l'eau 16 fr.; une étuve avec douche, 16 fr.; une étuve douche massage,

Pour prendre un bain - car c'est le

25 francs. Ces rubriques et les chiffres qui les accompagnent donnent une idée à la fois du genre d'existence et de son coût. Cela me suffit pour ne plus envier le sort des « baigneurs » et pour lui préférer celui du paysan-moyen-bien-por-tant. Car, entre nous, j'aime mieux charger des gerbes, lier des javelles ou empiler du foin — même en plein soleil d'août - que de subir des « compresses », « injections », « imbibitions » ou autres bains de vapeur à 50

francs l'heure. Le « bain de vapeur », je le prends,

Le Consortium des banquiers a poursuivi, au siège de la B. R. I., les pourparlers directs avec les délégués allemands, sur les propositions communes des groupements de créanciers spécifiant les conditions auxquelles les cré-dits à court terme accordés à l'Allema-

gne pourraient être prolongées. Les milieux créanciers seraient disposés à prolonger de six mois ces crédits, à condition que les banques centrales intéressées et la B. R. I., acceptent également de prolonger de six mois le crédit de cent millions de dollars qui a déjà été prolongé de trois mois.

Après le referendum de Prusse

Les chefs du « Casque d'Acier », MM. Seldte et Duesterberg, ont envoyé au président des opérations électorales pour le referendum de Prusse, une adresse lui signalant quelques erreurs de nature, prétendent-ils, à fausser les

L'adresse se termine comme suit : « Nous sommes fondés à croire que l'ensemble de ces diverses causes, si elles étaient prises en considération changeraient le résultat du plébiscite en un

La crise financière anglaise Voici, selon le rédacteur politique du

journal Reynolds quelles seraient les principales proposition examinées à l'heure actuelle par le sous-Comité ministériel qui a étudié les mesures de salut financier.

1° Suppression de certains abus et anomalies dans le fonctionnement des services sociaux et des assurances nationales contre la maladie; 2° Augmentation de l'impôt sur les revenus à intérêt fixe; 3° établissement d'une taxe sur les bénéfices dépassant une somme raisonnable dans les entreprises commerciales florissantes opérant comme monopoles; 4° nouvelle et importante réduction des armements ; 5° réduction des subsides d'Etat accordées à des entreprises privées; 6° création d'un comité national de placement destiné à fournir de nouveaux capitaux aux in-dustries productives de la Grande-Breta-

M. Mussolini se rendrait à Berlin Dans l'entourage de M. Mussolini on affirme que le Duce ne fera sa visite à

Berlin qu'après MM. Laval et Briand; par conséquent aucune date ne peut encore être fixée.

En Espagne La Commission chargée de rédiger le projet de constitution s'est réunie samedi, matin et soir, et a terminé ses travaux tard dans la nuit. Presque tous les membres étaient présents aux délibéra-

Non seulement la Commission en a terminé avec les dix chapitres de la constitution, mais elle a également mis au point un article transitoire qui est très intéressant, puisqu'il fxe le mode d'élection du président de la Répéu-

Le projet sera déposé sur le bureau de la Chambre prochainement.

Une arrestation

On annonce que la police espagnole a arrêté à la frontière français : un pre-tre qui était porteur de documents extrêmement compromettants, notamment une circulaire du cardinal Segura, réfugié en France, qui était adressée aux

évêques espagnols. Dans cette lettre, il les conjurait de vendre au plus tôt les terres ou immeubles appartenant à l'Eglise espagnole avant que le projet de Constitution qui prévoit la séparation de l'Eglise et de l'Etat, ne soit approuvé par les Cor-

Au Maroc espagnol

M. Azana, ministre de la guerre, s'est entretenu de la réduction des troupes au Maroc avec le général Casanellas, au cours de son dernier séjour à Madrid. Le projet de réduction sera présenté d'abord au haut-commissaire qui le transmettra au gouvernement à la fin du mois de septembre.

M. Lopez Ferrer présentera en même temps un plan d'économies civiles et militaires qui représenteront une totalité de 50 millions de pesetas.

gratuitement, toute la journée, la « douche », je la reçois suffisamment pendant cet été orageux, quant à l'injection, nous la praliquons tous abondam-ment à l'aide de ce remède le plus agréable qui soit, et qui, depuis une quinzaine d'années, porte le nom bien français de « pinard ».

Estimons-nous donc bien heureux de notre sort, même s'il nous semble pénible parfois et plaignons ceux qui, ayant perdu la santé, sont obligés de subir le martyre à prix d'or, pour essayer de la retrouver? [De l'Union Agricole].

LE RALEUR.

Opinion américaine

la Hongrie. La France est une grande nation et le peuple français un peuple merveilleux, mais nous sommes arrivés à un point où la souffrance humaine et la menace d'un effondrement mondial appellent la tolérance, la justice et la rai-

ou l'autre.

semble des partis, ont proclamé M. Mon-tero candidat à la présidence de la République du Chili.

jourd'hui s'il accepte. Si M. Montero accepte de poser sa

candidature à la présidence, son élec-tion aurait lieu en toute tranquillité le

ques jours. Le recensement dernier indique

La reine des Pays-Bas exposera sa articulière dans le nouveau pavillon hollandais, à l'Exposition co-

Le « Nautilus » est arrivé à Long-year, samedi soir. Il repartira lundi,

_ M. Doumer a reçu à Rambouillet 150 enfants français, résidant à l'étranger, venus à Paris pour visiter l'Expo-

— Le désastre des inondations en Chine est formidable. Il y a plusieurs milliers de noyés et des millions de

NOS ÉCHOS

Gaston Stiegler, qui vient de mourir, bibliothécaire de la ville de Paris, avait été un de nos plus remarquables confrères. Rédacteur au Matin, en 1901, il eut l'idée de battre le record du tour du monde que Jules Verne avait fixé à quatre-vingts jours. Et, en effet, en cette époque sans automobiles, n'usant que des moyens de transport en commun, bateaux, voitures à chevaux et chemins de fer, il quitta Paris et y revînt, ayant ceinturé le globe en soixante jours, si

Mais les lauriers du reporter du Ma-tin empêchaient la presse parisienne de dormir. Pour le compte de l'Echo de Paris, Henri Turot, le journaliste socialiste bien connu, entrepit, lui aussi, le tour du monde. Et le réussit, mais en un temps qui ne battait pas celui de

C'était, d'ailleurs, le moment des entit, pour le Journal. Lui, s'en allait en Nouvelle-Calédonie, interviewer les forçats célèbres. Il en rapporta la grâce Maubeuge.

Stiegler, le vainqueur sportif de Phin'avait rien d'un globe-trotter. C'était un, petit homme blond, très myope dit, n'a-t-il pas dit qu'il ne fallait pas juger les gens...

Le Conseil municipal d'une petite ville allemande décide de construire une nouvelle mairie de trois étages, pour remplacer l'ancienne mairie de deux étages. (La voilà pien la politique somptuaire!) Le maire propose d'éditier le nouveau bâtiment sur un terrain marécageux. Tous les membres du Conseil se rallient à cette suggestion, sauf un, qui opine de la façon suivante :

- Le mieux sera de donner quatre étages à notre mairie. De cette façon, quand elle sera enfoncée d'un étage, elle restera quand même un bâtiment de trois étages...

Histoires courtes.

Dans un salon. - C'est Radio-Paris qu'on entend ou le Poste des P. T. T.? - Non! C'est les lavabos.

Le sénateur William Borah a prononcé un discours à Boise (Idaho), au cours duquel il a surtout parlé de la France et de sa suprématie militaire. Les deman-des de sécurité de la France, en dehors des traités existants, dit-il, sont une chose à laquelle le monde ne peut consentir, car cette sécurité signifierait la sin de l'Allemagne, de l'Autriche et de

La guerre doit avoir une fin un jour

Au Chili

On annonce que la presque totalité des dirigeants de tous les partis, à l'exception des communistes et des socia-listes, qui ne forment que 5 0/0 de l'en-

M. Montero doit faire connaître au-

EN PEU DE MOTS...

- Le sultan du Maroc s'est rendu à Vittel où il séjournera pendant quel-

qu'à la date du 1° avril 1931, la popula-tion des Etats-Unis était de 122.775.045

pour son premier voyage avec le Spitzberg comme base.

robiniers, son petit village d'abeilles... On ferait poser l'électricité. Tante Laure paierait la première au-Chinois ont dû fuir leurs demeures. to, non pas un engin foudroyant, mais quelque voiture paisible, confor-

Voyages journalistiques.

nous nous souvenons bien.

quêtes que chaque grand journal désirait originales. Presque en même temps que Stiegler et Turot, Jacques Dhur parde Danval, le pharmacien de la rue

leas Fogg dans ce voyage difficile, portant lorgnon, et d'apparence plutôt chétive. Mais La Fontaine qui a tout

Le gratte-ciel.

— Oh! non, madame! Après trois mois d'étalage, voyez, c'est toujours aussi frais!

Le voleur et le président.

Catherine eut la force de se conte- , c'eût été effrayer tante Laure, la tuer peut-être, à cause de ses palpi-tations. Pourtant, toute minute perdue aggravait le péril.

LES CONTEURS DE CHEZ NOUS ...

La jeune fille quitta sa chambre, se glissa dans le long corridor que la lune coupait de nappes d'argent, alla tout droit, sans réfléchir, à la porte de Jacques. Elle ne l'eut pas touchée que le jeune homme fût là, les yeux tristes, battus. Lui aussi avait pleuré.

Vous, Catherine, dit-il, merci! — Merci ! comme vous êtes bon-ne... comme j'étais malheureux. Nous

ne nous sommes pas compris. Une telle sincérité éclatait dans ses paroles, une joie si profonde tout à coup les illuminait que Catherine en oubliait à la fois sa peine et sa frayeur. Sa peine? Elle sondait dans cette minute adorable.

L'alarme cependant revint au cœur de la jeune fille. Mais comment oser parler maintenant, comment oser dire à Jacques qu'il se trompait, qu'elle n'était pas venue pour le consoler, le pardonner, que la frayeur seule et le danger... Mais cela encore - surtout — était de l'amour. Auprès de qui chercher aide et secours, sinon auprès de ceux à qui l'on a donné sa confiance et comme la garde de

sa vie? - C'est que... Jacques, murmi t-elle en essayant de se dégager. Oui, oui, il comprenait ce sentiment de réserve et de pudeur; elle tremblait d'être surprise. Il la recon-

duisit à pas muets.

— Vite! vite! disait-elle. ricature. Le jeune couple possèderai! ce petit castel Renaissance, fort en état, son vieux parc, ses vignes, prés, Au seuil de la chambre, il hésita. Une lueur rougeâtre tremblait entre

l'abri du vent, entre les tilleuls et les les rideaux et le plafond. -Le feu! Jacques, cria la jeune fille, ressaisie par son effroi. - Mais non. Catherine, voyons!

c'est la bougie. -- Pourtant! Ils entrerent. La flumme de la rait prendre place afin d'aller à la bougie, en cffet, dansait seule dans la chambre avec les ombres. L'oreille inquiète de la jeune fille, cependant, percut de nouveau la rumeur qui La province garde le secret de ces grandissait dans la cheminée. Jacmariages mijotés comme de bons ques n'entendait donc rien ? Il la re-

gardait, en extase. Alors, elle devint nerveuse, elle avait envie de taper du pied, de lui crier: « Vous êtes fou, vous êtes sourd! Parce que vous m'aimez, vous allez me laisser rôtir avec vous, avec tous les miens et tout mon héritage! » Non, jamais elle ne dirait cela, elle ne le dirait pas, parce que,

au fond, elle se sentait heureuse. Pourtant, pourtant, ce bonheur lence et la nuit qui gonflait les rimême, il fallait le sauver. Elle prit tout à coup « son courage à deux

- Ecoutez, Jacques! — Oh! dit-il, c'est de bonne augure. Toutefois, il faut être plus prudente, Catherine... Attendez.,, Je vais

opérer en douce. Il se pencha vers la cheminée, saisit le tablier par sa coquille de cuivre et, petit à petit, par glissements discrets, l'abaissa jusqu'à la plaque

de marbre. Songez, dit-il en se relevant: la lumière pourrait en attirer quel-ques-unes et vous seriez affreuse-

ment piquée. - Piquée ? Mais qu'est-ce donc,

Jacques ? — Un essaim d'abeilles, parbleu! Nous sommes au temps des migrations et une jeune colonie - messagère de bonheur, comme chantent les vieilles romances de tante Laure est venue s'établir dans... notre cheminée.

Léon LAFAGE

Dans un grand magasin:

- Je vous recommande ce tissu madame; cela est de la dernière nouveauté. · Ça ne passera pas au soleil?

Admonestant un prévenu avant de le condamner à trois ans de prison, le président du tribunal correctionnel de Beauvais lui fit cette déclaration imprévue : « Une auto volée ne porte jamais bonheur. Croyez-en mon expérience. » Qui donc se serait douté qu'un pré

telle expérience personnelle des malheurs causés par le vol d'une auto?

Simple dialogue. Lulu. — Je lui ai été présentée hier! Il a été charmant. Il m'a dit que j'étais la plus jolie femme qu'il cût encore

sident de tribunal pouvait avoir une

Jane. - Parbleu! Je ne lui ai été présentée que ce matin,

LE LISEUR

Chronique du Lot

AUX VOLEURS

Agriculteurs méfiez-vous des courtiers qui vous offrent des affaires merveilleuses.

De l'Union Agricole :

Au risque de voir encore certains journaux plus ou moins suspects dénaturer nos intentions, nous ne cesserons de mettre en garde les cultivateurs contre les individus sans scrupules qui veulent abuser de leur

Ce sont le plus souvent des courtiers hâbleurs qui viennent leur proposer des engrais merveilleux, des semences extraordinaires, des drogues universelles, des remèdes charlatanesques, des étoffes trop avantageuses, des contrats d'assurance à surprises, des placements mirifiques...

Ces courtiers, que nous ne confondons pas avec les représentants honnêtes de maisons sérieuses, réputées, ayant « pignon sur rue », — ces démarcheurs, que nous ne confondons pas avec les agents d'assurances qui font honnêtement leur métier -, sont presque toujours des inconnus qui emploient tous les trucs pour capter la confiance des cultivateurs.

On nous en signalait récemment, dans la région de Limoges, qui of-fraient des titres assurant la fortune à leurs candides acquéreurs. Souvent, ils se recommandent de personnalités très connues, à l'insu de celles-ci, bien entendu.

L'électrification des campagnes nous procure aussi la visite de gens qui se prétendent électriciens et qui nous offrent des appareils à des prix défiant toute concurrence. Ils se chargent même de l'installation, puis ils disparaissent. Et lorsqu'ils ont fui vers des destinations inconnues, l'on s'aperçoit que l'installation est défectueuse, parfois même dangereuse et que les appareils ne valent rien.

L'ingéniosité, l'audace, le... « culot » de ces individus, qui font toujours de nouvelles dupes dans nos campagnes, sont si grands que nous n'hésitons pas à redire à nos lec-

« Ne les recevez pas. Ce sera plus prudent! Et, comme on dit chez nous, faites-les « courser » par votre chien qui restera, lui, insensible à leurs boniments! »

La vie municipale

Les électeurs de la commune de Figeac seront convoqués le dimanche 6 septembre, à l'effet de procéder à l'élection de deux conseillers municipaux, dont M. le regretté docteur Pezet, maire.

Légion d'honneur

Parmi les nouveaux promus au grade de chevalier de la Légion d'honneur, nous relevons avec un vif plaisir le nom de notre excellent compatriote et ami, M. Larrive, économe du Lycée Henri IV, à Paris.

Cette distinction méritée ne consacre pas seulement 42 ans de bons et loyaux services dans l'Université, elle récompense aussi un dévouement et une distinction d'esprit qui ont valu à M. Larrive l'amitié et l'estime de

Le nouveau légionnaire fut, pendant de longues années, économe au Lycée Gambetta où il avait débuté comme maître répétiteur. Originaire de Montcuq, il est resté de tout cœur attaché au Quercy natal.

Nous sommes particulièrement heureux de cette nomination et exprimons à M. Larrive les cordiales félicitations de ses amis.

Nos compatriotes à Paris

Il y a quelque temps que nous avions annoncé que notre éminent compatriote de Marminiac, M. Henri Cangardel, ancien élève du lycée Gambetta. Administrateur-directeur de la société de navigation « Les Armateurs français » avait été nommé membre du Comité de contrôle de la Compagnie Aéro-Postale. Nous apprenons avec un bien vif plaisir que notre sympathique ami vient d'être nommé administrateur-directeur général de la Compagnie Générale Transatlantique.

Nos sincères félicitations à notre bien dévoué compatriote. — B. P.

Les vipères

M. Bergougnoux, entrepreneur des travaux publics à Labastide-Murat, a capturé une vipère dans laquelle on trouva dix vipereaux prêts à naître.

A PARIS

Voyageurs, Touristes Compatriotes

descendez à l'hôtel MALHER 5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli) Métro : Saint-Paul PARIS (4º)

TOUT LE DERNIER CONFORT SALLES DE BAINS RECOMMANDE AUX FAMILLES CHAMBRES & UN LIT

de 18 à 24 francs par jour FLOIRAC Téléphone (Originaire du Lot) Propriétaire ARCHIVES 60-92

Hôtel recommandé par le Journal du Lot

Concours de Poulinières

Le concours annuel des poulinières s'est tenu à Gramat, place de la République, et avait attiré comme toujours un grand nombre d'amateurs du cheval. Si la quantité n'y était pas elle, était compensée par la qualité, car il ne reste guère à ce our que les vrais éleveurs intelligemment spécialisés qui travaillent à maintenir notre belle race de chevaux des Causses.

Après un examen minutieux et souvent difficile, le classement final a donné les résultats suivants:

Poulinière suitées : 1er prix, M. La-carrière, à Thémines, 1.500 francs ; 2°. M. J. Vernet, à Issendolus, 1.300 francs; 3°, M. Bouzou, à Thémines, 1.200 francs; 4°, M. Ferluc, au bourg, 1.200 francs; 5°, M. Bergougnoux, a Issendolus, 1.100 francs; 6°, M. J. Vernet, à Issendolus, 1.000 fr.; 7° M. L. Vernet, à Issendolus, 1.000 fr. 8°, M. Cayrol, à Issendolus, 900 fr. 10°, M. Audubert, à Thégra, 850 fr. 11°. M. Vieillescaze, à Issendolus, 800

Poulinières non suitées: 1er prix, M. Brunet, à Issendolus, 1.100 fr. 2°, M Pechmalbec, à Sonac, 1.000 francs; 3°, M. L. Vernet, à Issendolus, 900 francs; 4°, M. Bouzou, à Thémines, 700 francs; 5°, M. Murat, à Assier, 600 francs; 6°, M. Cayrol, à Issendolus, 500 francs.

Majoration de rentes viagères pour l'année 1930

En exécution des lois des 31 décembre 1895 et 30 décembre 1928, et conformément aux règles particulières que vient de déterminer un décret en date du 5 juin 1931, seront accordées des majorations de rentes viagères pour l'année 1930.

Pour tous renseignements utiles, les intéressés devront s'adresser à la mairie de leur domicile, où les demandes devront être produites avant le 31 août 1931.

Cartes de combattants

Les questions suivantes ont été posées à M. le Ministre des pensions: l° combien il y a eu, au 15 juin et par départements de demandes d'allocations aux anciens combattants; 2° parmi ces demandes: a) combien il en a eu rejetées d'office avec retrait de la carte d'ancien combattant; b) combien de « réservées » pour examen; 3° parmi ces demandes « réservées » : a) combien sont retenues pour acceptation; b) combien rejetées après contrôle; c) combien maintenues à l'étude sans décision actuelle; 4° combien il a été délivré de cartes d'anciens combattants.

Pour le département du Lot, 6.683 demandes ont été reçues. Il y a eu 509 demandes non transmises à l'intendance par suite de retrait de carte, 301 demandes ont été

réservées pour examen. Le nombre total de cartes de combattants délivrées le 20 juin 1931

s'élève à 3.182.061.

Mouvement des vins Voici le mouvement des vins dans

le Lot pendant le mois de juillet Quantités de vins enlevées des

chais des récoltants : 12.480 hectoli-Quantités de vins soumises au droit de circulation: 15.757 hectoli-

Stock commercial existant chez les marchands en gros: 8.173 hectoli-

Marché du travail

La situation du marché du travail pendant la semaine du 3 au 8 août, dans le Lot, a été la suivante. Nombre de placements locaux à de-

meure: 1 homme, 2 femmes. Interlocaux: 9 hommes, 1 femme. En extra: 1 homme. Demande d'emploi non satisfai-

Offres d'emploi non satisfaites: 6 hommes, 5 femmes.

Accident d'auto

M. Melcar, instituteur à Paris, pilotait une auto dans laquelle se trouvaient sa mère et une tante. Au Bouyssou, près Lacapelle-Marival, l'auto dérapa et alla heurter un poteau télégraphique.

Les occupants de l'auto n'eurent pas de mal; la voiture a été fortement endommagée.

Excès de vitesse

Automobilistes, attention! Marchez à allure normale dans la traversée de la ville. Pour n'avoir pas écouté ce bon conseil, des procès-verbaux ont été dressés par l'agent Garrigou à MM. Ecarlet, demeurant rue de Seine, à Paris ; Fort, rue Vérollot, à Paris ; Rondeau, de Toulouse; de Castel-lane-Jay, propriétaire à Pujaudran (Gers); Doven, de St-Girons; Salamagne, de Cahors.

Procès-verbal a été dressé par l'agent de police Garrigou à un automobiliste qui traversait la place Thiers.

Défaut d'éclairage

Procès-verbal a été dressé par les gendarmes à M. S..., coiffeur, rue Joffre, pour défaut d'éclairage de la lanterne de sa bicyclette.

CAHORS

ACCIDENT D'AVIATION

A la fête de Lacapelle-Marival, l'avion heurte des arbres et s'écrase sur

Dimanche dernier, à la fête de Lacapelle-Marival, s'est produit un gra-

ve accident d'aviation. C'était la fête votive de la commune et le programme comportait une séance d'aviation qui devait être donnée par M. Gaston Artigalas, garagiste à Cahors et pilote-aviateur. Celuici partit le matin de notre ville amenant avec lui M. René Barreau. Après quelques évolutions sur Cahors, avion prit la direction de Lacapelle-Marival où il arriva normalement. A l'atterrissage, le pilote se rendit compte, paraît-il, que le champ réservé à cet effet était de dimensions beaucoup trop restreintes. Inconvénient rendu plus grave encore par une double rangée d'arbres entourant le ter-

L'après-midi, une foule nombreuse venue pour assister au spectacle promis, applaudit vivement le pilote à son arrivée sur le terrain. Mais celuici tenta vainement de prendre son essor. L'exiguïté du terrain l'empêcha de décoller. Alors, il fut décidé qu'il laisserait à terre son passager et tenterait de s'envoler seul.

Il y parvint. Mais il ne réussit pas à s'élever tout de suite assez haut pour passer au-dessus des arbres bordant le champ. Son appareil heurta les branches et fut précipité sur le

L'émotion fut grande parmi les spectateurs. La foule s'empressa au secours du pilote qui avait réussi, en se traînant, à se dégager des débris de son appareil.

M. le Docteur Cadiergues, maire de Lacapelle-Marival, prodigua les premiers soins à M. Artigalas qui porte de nombreuses et graves blessures à la tête et sur tout le corps. Immédiatement transporté à l'hôpital de Cahors, il y recut les soins de M. le docteur Calvet.

On nous a assuré que son état, bien qu'il soit sérieux, n'inspire pas d'inquiétude.

Nous exprimons au jeune aviateur nos souhaits de complet rétablissement.

Concert public

Jeudi soir, notre excellente société musicale, « l'Avenir Cadurcien » a donné un concert public sur les Allées Fénelon.

Le public s'était rendu nombreux pour entendre les jeunes musiciens qui exécutèrent avec leur brio habituel les morceaux du programme.

Ils furent vivement applaudis. Nous leur adressons nos félicitations ainsi qu'à leur dévoué directeur M. François Rivière.

Moto contre auto

MM. Delbreil et Viallard, de Pontcirq, se rendaient sur la même moto

Près de Rostassac, au lieu dit l'Homme-Mort » un télescope se produisit entre la moto et une auto pilotée par un négociant de Bor-

M. Delbreil, assis sur le siège arrière de la moto se rendant compte que la collision était inévitable, sauta sur la route. Effectivement, la moto fut heurtée et renversée par l'auto. Heureusement, M. Viallard, qui

avait été projeté sur le sol n'a eu que des égratignures sans gravité.

Dimanche soir, M. Quiépot, antiquaire à Figeac, était en auto, sur la route de Figeac, lorsque près de Lacapelle-Marival, à un tournant de la route, arriva à toute vitesse une moto.

Le choc fut terrible: le chauffeur de la moto, M. Jenpierré, 21 ans, de St-Denis-Martel, fut projeté contre le pare-brise de la voiture qu'il traversa, et alla tomber sur une grosse pierre dans le fossé de la route. Mais en croupe, sur la moto, se trouvait un ami, M. Bizot, de St-Denis-Martel. Celui-ci eut la jambe droite fracturée.

Des secours arrivèrent. Mais tous les soins furent inutiles pour M. Jenpierré qui expira peu après. M. Bizot a été transporté à l'hôpital de Figeac.

Foire du 14 août 1931 La foire du 14 août a été peu im-

portante Voici les cours: Pas de bœufs, pas de moutons. Porcelets, de 150 à 200 fr. pièce.

Marché: Poules, de 6 à 6 fr 50; poulets, 7 fr. 50; lapins, 3 fr. 50; canards, 6 fr.; dindons, 5 fr. le 1/2 kilo; œufs, 4 à 5 fr. la douzaine. Oies d'élevages, 50 à 80 fr. selon grosseur.

Arrestation

Les gendarmes de Cajarc ont procédé à l'arrestation du nommé Pierre Bouby, âgée de 58 ans, originaire de Capdenac-le-Haut, pour défaut de carnet anthropométrique.

Bouby est un vieux cheval de retour. Il a subi 49 condamnations 1.our vagabondage.

Il a été écroué à la prison de Cahors.

Magistrature

M. Albert, le substitut du procureur de la République à Cahors, est nommé procureur à Sarlat.

Nous adressons nos bien vives félicitations à M. Albert, le jeune et distingué magistrat dont le beau talent est très apprécié. Tous ses amis ont applaudi

l'avancement qu'il obtient, mais ils regrettent sincèrement son départ de notre ville où il comptait de vives sympathies.

M. Combaudieu, substitut à Auch,

st nommé à Cahors. Nous adressons à M. Combaudieu nos meilleurs souhaits de bienvenue.

Compatriote

Notre distingué compatriote, M. Calvet, substitut du procureur de la République près le tribunal de 1^{re} instance de la Seine, est nommé procureur de la République près le tribunal de 1re instance de Pontoise.

Nous adressons à cet excellent compatriote nos bien vives félicitations.

Nécrologie

M. Henry de Valon, avocat au barreau de Cahors, très connu dans notre ville, est décédé, dans la nuit du 16 au 17, à son domicile, Cours de la Chartreuse.

Notre concitoyen resté bien portant jusqu'à un âge avancé, souffrait depuis plusieurs mois d'une grave maladie qui l'a emporté.

Nous exprimons à sa famille nos bien vives condoléances.

Obsèques

Nous avons appris avec regret la mort de Mme veuve Pégourié, propriétaire du restaurant bien connu de la place des Petites-Boucheries. Les obsèques de Mme Pégourié ont été célébrées lundi matin, au milieu d'une nombreuses assistance. Nous adressons à Mlle Pégourié, à la famille nos sincères condoléances.

Lundi soir, à 5 heures, un long cortège composé d'amis de la famille et de voisins a suivi le convoi funèbre de Mme Cordier, décédée à son domicile, rue des Capucins. Nous prions son fils, M. Cordier, employé à la Cie du P.-O. et la famille d'agréer nos bien vives sympathies.

Deux procès-verbaux

M. Cabarroques, de Caussade, passait en auto sur le Boulevard, à une vitesse anormale. L'agent Garrigou lui ordonna de stopper. Procès-verbal fut dressé pour excès de vitesse. Mais, invité à montrer les pièces afférentes à la conduite d'une auto, M. Cabarroques répondit qu'elles étaient à Caussade. Un second procès-verbal fut

Lo « boto » de Cabessut

Le 15 août, le faubourg de Cabessut est en fête. C'est la « boto ». Et chaque année, il y a foule de visiteurs dans le faubourg. Malheureusement, samedi, la pluie a gâté la journée. Les organisateurs avaient tout préparé pour recevoir les visiteurs, mais, en raison du mauvais temps, ceux-ci ne vinrent pas nombreux.

Il n'en fut pas de même, dimanche. Le temps fut favorable. Aussi, dans la journée et dans la soirée, jeunes gens et jeunes filles se rendirent au bal qui fut très animé. Un orchestre de choix joua le répertoire des danses modernes et anciennes. Jusqu'à minuit, il y eut foule dans le faubourg.

AVIS

La COMPAGNIE DU BOURBONNAIS (Usines à Gaz et Electricité) de Cahors l'honneur d'informer ses clients que les prix suivants seront applicables pour le Gaz à partir du 1er septembre 1931 jusqu'au 28 février 1932.

1 fr. 115 le mètre cube pour tous usages autres qu'un usage industriel. 1 fr. 085 le mètre cube pour usages industriels.

******************************** ON DEMANDE

à l'imprimerie du

Journal du Lot

Arrondissement de Cahors

Ivresse publique. - Mercredi matin, vers midi, un habitant, qui se trouvait dans un état d'ébriété assez prononcé, causait du scandale dans le quartier du Pont.

La gendarmerie fut avertie et quelques instants plus tard les arguments raisonnables n'opérant pas, le récalcitrant dut être conduit au vio-

lon municipal. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement et le retour à de meilleurs sentiments. -

Montgesty

Notre fête. — La pluie. — La pluie tombée en abondance dans la nuit et toute la matinée nous fit craindre un moment que notre fête votive du 15 août ne fut complètement gâtée par le mauvais temps. Heureusement que vers 14 heures le ciel s'éclaircit et la pluie cessa de tomber. Aussi vîmes-nous bientôt arriver

de nombreux visiteurs, en auto, en moto, en bicyclette et même pédestrement. Mais, c'est surtout le soir après-dîner qu'il y eut véritablement foule. Et tout ce monde tourbillonna devant un orchestre de choix jusqu'à une heure assez avancée de la

Au nom de notre population, nous remercions ces nombreux visiteurs d'être venus, par leur présence, honorer « nostro boto ». — J. D.

Lalbenque

Naissance. - M. Cabannes, adjoint technique des Ponts et Chaussées à Lalbenque, vient d'être l'heureux

papa d'une fillette. Tous nos compliments au papa et nos vœux de bonne santé à la maman et au bébé.

Bélaye

Etat civil. - Naissance à Lagrèze, chez M. Ernest Bru, adjoint au maire de Bélaye, d'un garçon qu'on a prénommé Raymond. Félicitations. Mariage à la mairie de Bélaye de Mlle Irène-Françoise Roques, de Bouziès, avec M. Jean-Marie Périé, cultivateur à Pescadoires. La cérémonie religieuse eut lieu à l'église de Grézels, paroisse de la famille Ro-

Vœux de bonheur aux nouveaux

Décès au Tuc, de M. Antoine Léonce Couhot dit « Léon du Tuc » propriétaire-cultivateur, conseiller municipal pendant diverses périodes non suivies, il a été maire de Bélaye pendant plusieurs mois.

Montdoumerc

Echo de la fête. - La fête patronale de Montdoumerc qui a eu lieu le 15 et le 16 août, a été cette année particulièrement brillante. L'installation de l'éclairage électrique fut parfaite. Que M. Soupire, le distingué ingénieur de la Compagnie Le Guillou; M. Boniton, son dévoué mécano; M. Bali-trand, le jeune et sympathique président du Syndicat et par surcroît électricien compétent, veuillent bien rece-

voir nos remerciements. Le bal d'enfants, les divers jeux, la retraite aux lampions ,le feu d'arti-fice, excitèrent l'enthousiasme des petits... et des grands. Jusqu'aux belles-mères qui, aux sons d'un brillant orchestre, retrouvèrent le sourire avec leur prime-jeunesse, nous faisant regretter le charme et la grâce des danses aujourd'hui démodées.

En vérité, de mémoire d'homme, on n'avait vu à Montdoumerc pareil entrain et si belle fête. Tous les membres du Comité, qui ont été à la peine, méritent d'être à l'honneur. A tous, nous disons: bravo et merci. — P.

Fête du faubourg St-Privat. — La fête du faubourg St-Privat est fixée

Le Comité s'est assuré le concours du brillant orchestre cadurcien, si justement apprécié et a élaboré le programme suivant: Samedi 22: à 18 h., annonce de la

fête par des salves d'artillerie, récep-

au 22, 23 et 24 août prochain.

tion des musiciens, apéritif-concert; à 21 h., grand bal. Dimanche 23 : à 10 h., tour de ville en musique avec chars fleuris; à 11 h., concert; à 16 h., reprise du bal et distribution des billets pour la leterie; à 19 h., apéritif-concert; à 21 h., illumination, retraite au flam-

beau; grand bal et bataille de confet-Lundi 24: à 11 h. concert; à 16 h., eux divers; à 18 h. tirage de la loterie; à 21 h., grand bal; à 24 h.,

farandole d'adieu. Le meilleur accueil est réservé aux visiteurs. La commission ne répond

pas des accidents. Etat civil du deuxième trimestre. - Naissances : Antoinette Coértès, à Montcuq; Julienne Cauzit, au Roc; Jean-Marie Montagnac, à la Rivière ; Georges-Jean Oulmayrou, à Rouillac Colette-Christiane Passemard, à Mont cuq; Henri-Jean Planacassagne, à

Monteug. Mariages : Jean-Clovis Girma, cultivateur, à Escayrac, commune de Lascabane, et Lydie-Jeanne Teulet, à Rouillac; Jean-Alexandre Jouffreau, cultivateur à Fargues, et Lucie Del-bès, à Fontauda ; Marcel Tournié, cultivateur, à Beaumont (Tarn-et-Ga ronne), et Yvonne-Valérie-Jeanne Delzon, à Couvinens.

Décès : veuve Anna Pignères, 63 ans, à Montcuq; Marie Cambon, célibataire, 68 ans, à Montcuq; Delphine Aldhuy, célibataire, 48 ans, à Gayrac; Antoine Goul, 69 ans, à la Rivière; Maria Marliac, 46 ans, à Montcuq; Germain Delmas, 57 ans, à Montcuq; Célestine Albugues, 59 ans, à Bourdailler; Louis Bécagnes, 56 ans, à Montcuq; Quèbres Firmin, 59 ans, à Monteug.

Sauzet

Foire du 13 août. - Malgré une très belle journée cette foire a été de petite importance.

Les divers marchés étaient assez bien approvisionnés. Par suite de l'absence d'acheteurs, il ne s'est pas traité beaucoup d'af-

du à 3 fr. la douzaine. La coïncidence de notre foire avec celle de Catus lui a été préjudiciable. Cours qui ont été pratiqués :

faires et le prix des œufs est descen-

Marché aux bestiaux. - Bœufs de travail, de 8.000 à 9.000 fr.; vaches, de 7.000 à 8.000 fr.; taurillons, de 6.000 à 7.000 fr., le tout la paire; bœufs pour la boucherie, de 280 à 300 fr.; vaches, 200 fr., le tout les 50 kilos; agneaux, 6 fr.; moutons, 5 francs; brebis, 4 fr. 50, le tout le kilo; brebis d'élevage avec agneau, de 300 à 350 fr.; brebis, de 150 à 220 fr.; moutons, de 190 à 200 fr., le tout la pièce; porcelets, de 200 à 300 fr. pièce suivant la grosseur.

Marché à la volaille. — Poulets de grain, 6 fr.; poulets, 5 fr.; poules, 5 francs; dindons, de 4 fr. 50 à 5 fr.; canards, de 4 fr. 50 à 5 fr ; lapins, de 2 fr. 50 à 3 fr., le tout le demi-kilo; pintades, 35 à 40 fr.; pigeons, de 6 à 9 fr., le tout la paire ; œufs, 3 fr. la

douzaine, baisse très sensible; oisons, de 70 à 90 fr. la paire.

Marché au jardinage. — Choux à planter, 6 fr.; choux frisés, 7 fr.; choux-fleurs, 30 fr.; poireaux, 2 fr. 50; céleri, 20 fr.; salades diverses, 8 fr., le tout le cent ; choux pommés, de 1 fr. 50 à 2 fr.; céleri, de 1 à 1 fr. 50; salades diverses, de 0 fr. 50 à 0 fr. 60; melons, de 2 à 2 fr. 50, le tout la pièce; salsifis, 3 francs; oignons, 2 fr. 50; échalottes. 3 fr.: radis roses, 0 fr. 40; navets, 0 fr. 75; ails, 5 fr., le tout le paquet; tomates, 0 fr. 60; citrouille, 1 fr. 20, le tout le kilo; poireaux, 0 fr. 50; carottes, 1 fr.; piments, 6 fr. 50, le tout la douzaine; corni-

chons, 3 fr. le cent. Halle au grain, pas d'apport. La prochaine foire aura lieu le jeudi 10 septembre.

Puy-l'Evêque

Médaille militaire. - Samedi dernier, M. Cors, chef de brigade, a été chargé de remettre la médaille militaire, pour faits de guerre, à M. Marcel Saint-Gérard, ex-sous-officier, deux fois blessé et ayant mérité quatre citations pour sa belle conduite pendant la guerre.

Prayssac Compatriote. - Nous relevons avec plaisir à l'« Officiel » sur le Tableau du Ministère de la Guerre, pour les propositions dans l'Ordre de a Légion d'Honneur, le nom du D' Blanchès, Médecin-Capitaine, 17º ré-

Mobilisé le 4 août 1914, au 57° régiment d'artillerie de campagne, évacué et opéré pour maladie, reparti pour le Front au 105° régiment d'infanterie, blessé le 12 juin 1917 à la Côte 83 devant St-Quentin, en soignant les blessés sous un violent combardement, cité à l'Ordre du Régiment, évacué à nouveau, puis reparti encore pour les Ambulances du Front, le D' Blanchès fit vaillamment son devoir pendant l'affreuse

Brillant élève du lycée de Cahors, puis de la Faculté de Médecine de Paris, le D' Blanchès était déjà titulaire à l'âge de 24 ans de la Médaille des Epidémies. Il est unanimement apprécié dans la commune et la région pour la compétence et le dévouement avec lesquels il soigne ses malades, comme aussi pour la franchise et la loyauté de son caractère.

Nous lui adressons nos cordiales félicitations.

Soturac Conseil municipal. - Dans sa dernière réunion, le Conseil municipal de Soturac a examiné les affaires

Le Conseil approuve les mémoires des médecins et pharmaciens qui ont donné des soins ou fourni des médicaments any indigents nen le premier semestre 1931. Il approuve les divers budgets dres-

sés par la commission administrative du Bureau de bienfaisance, ainsi que le budget des chemins vicinaux, de grande communication et d'intérêt communal tel qu'il a été proposé par l'agent-voyer.

Il approuve le compte administratif du maire et les comptes de gestion du receveur municipal. Il constate que les recettes s'élèvent à 272.530 fr. 48, que les dépenses ne s'élèvent qu'à 232.843 fr., que, par conséquent, l'excédent définitif s'élève à 39.687 fr. 68, qui sera porté en recettes au budget supplémentaire de

Il établit le budget supplémentaire de 1931 et le budget primitif de 1932 et vote, pour combler le déficit pour l'année 1932, une imposition extraordinaire de 50 centimes additionnels au principal des quatre contributions directes, comme d'ailleurs cela avait été fait pour l'année 1931.

Le conseil décide ensuite de faire les réparations nécessaires au chemin rural du Fournier et de faire curer la fontaine de Cavagnac. En dernier lieu, il admet une fem-

me au bénéfice de l'assistance aux

***************************** Arrondissement de Figeac

femmes en couches.

Fête bouliste. — La commission des Fêtes de la Ville de Figeac se réunira à nouveau mercredi, 19 août, à 20 h. 30, à la mairie, salle du Conseil municipal, dans le but d'étudier les voies et moyens de réhausser l'éclat de la fête bouliste qui doit avoir lieu le 27 septembre prochain.

A cet effet, la Commission fait un

pressant appel à tous les commer-cants de la ville pour qu'ils assis-

tent à cette réunion et que chacun d'eux apporte le concours de ses idées et de son encouragement. Etat civil du 7 au 14. - Naissances: Dubois André-Pierre-Augustin; Truche Jeanine; Puéchab Reine-

Raymonde. Mariage: Marty André-Justin à Roques Georgette-Alice.

Décès: Marquet Léon, 54 ans; Baret Euprasie, 77 ans; Alibert Marie-Anne, 44 ans.

Foire du 14. — Notre grande foire mensuelle qui s'est tenue exceptionnellement vendredi dernier 14, à cause des Fêtes de l'Assomption, n'a pas l'importance habituelle, les cultivateurs de la région étant retenus par les travaux de battage.

Néanmoins, de nombreux animaux avaient été amenés sur les champs de foire et il s'est opéré de nombreuses transactions à des cours sensiblement les mêmes qu'à la foire précécédente.

les rues, magasins et de débits, une affluence considérable de visiteurs faisant de nombreux achats en vue des deux jours de fête.

Tous les marchés étaient abondamment approvisionnés notamment celui des liqueurs et des fruits ct les acheteurs ont pu aisément faire leur choix.

Mercuriale. - Blé, 22 francs le double-décalitre; Avoine, 9,50 le double-décalitre; Pommes de terres, 10 fr., le double-décalitre; œufs, 3,50 la douzaine; beurre, 20 fr. le kilo; poules, 12 fr. le kilo; poulets, 17 fr. le kilo ; lapins, 6 fr. le kilo ; canards, 11 fr. le kilo; oies, 11 fr. le kilo; pigeons, 7,50 la paire.

Bœufs, 590 francs; veau, 700 fr.; mouton, 650 fr.; porc, 660-670 fr. les

Simple police. - Dans son audience dernière, le tribunal de simple po lice de Figeac a prononcé 18 condam nations pour les délits ci-après : une condamnation pour défaut de visa de carte d'identité d'étranger; une pour défaut de récépissé de déclaration de marchand forain; une pour ivresse publique et manifeste ; deux pour défaut d'éclairage à bicyclette; onze pour infraction au Code de la route, dont quatre pour excès de vitesse en ville; une pour violences légères.

Bagnac

Obsèques. — Ces jours derniers ont été célébrées les obsèques de M. Jean Ratié, décédé à l'âge de 49 ans. Cette mort a vivement ému la population de Bagnac qui avait une vi-

Nous adressons à Mme Ratié, à ses enfants, nos sincères condoléances.

ve sympathie pour le regretté dispa-

Grande course de bicyclettes. -Nous sommes heureux d'annoncer qu'une grande course de bicyclettes aura lieu à Bagnac le 13 septembre prochain. Ce grand prix cycliste se-ra couru sous le contrôle de l'U. V. F aux conditions suivantes:

Distance, 210 kilomètres. Itinéraire: Départ de Bagnac, à 10 h. du matin; Saint-Jean, Figeac, Bagnac, circuit de 30 kilomètres à courir sept fois.

Liste des prix: 1.200 fr., 700 fr., 400 fr., 250 fr., 150 fr., 100 fr., 75 francs, 60 fr., 50 fr. et 25 fr,, soit dix prix en espèces; au total, 3.000 frances de prix et prime à chaque

Engagement, 5 fr., à envoyer en mandat poste ou timbres postes. Clôture des engagements le 10 septembre 1931, à minuit; adresser à M. Camille Prudhomat, villa Rose, à Ba-

Course ouverte à tous licenciés de l'U. V. F et affiliés à l'U, C. I,

gnac (Lot).

sont rigoureusement interdits. La licence sera exigée à la remise des dossards. La distribution des prix aura lieu à l'issue de la course, sauf réclamation. — L'organisateurdirecteur de l'épreuve, C. Prudho-

TOUS LES ARTICLES de FETES

Bouquets depuis 0 fr. 75 Insignes, drapeaux Feux d'artifice ALAYRAC, 11, rue Foch Téléphone 230

Bretenoux-Biars

Fête. — Le comité des fêtes de la gare de Biars poursuit activement l'organisation des grandes fêtes qui vont se dérouler les 22, 23 et 24 août. Le programme de cette frairie s'annonce comme particulièrement remarquable, et paraît devoir lui assurer un succès sans précédent.

Le concours de la société de gymnastique « La Géraldienne » d'Aurillac et de la société musicale « la Sainte Cécile », ne sera pas un des

Sur les marchés de l'intérieur dans moindres attraits de cette fête, qui s rues, magasins et de débits, une surpassera en éclat tout ce qui a été fait à ce jour.

Une cavalcade de bicyclettes et chars fleuris donnera la note élégante et le concours de ballonnets saura rallier de nombreux amateurs, cependant qu'un bal à grand orchestre verra évoluer les couples gracieux des danseurs.

Une magnifique fête de nuit, res-plendissante des mille feux des lumières électriques, se terminera en apothéose par la projection de brillants feux d'artifices.

La grande course internationale cycliste, placée sous le contrôle de 'U. V. F. est dotée de prix vraiment intéressants (300 francs au 1er, 200 au 2°, 100 au 3°, 50 au 4°), qui verra la participation des meilleurs coureurs du Midi et du Sud-Ouest, complètera heureusement un programme de choix, où foisonnent jeux et distractions.

Fête locale. — La fête locale des 5, 6, 7 septembre, déjà en préparation et dont nous donnons ci-après le programme s'annonce cette année comme devant avoir un éclat tout particulier; le comité travaille en parfaite collaboration pour mettre sur pied du beau dans notre coquette cité, aux fêtes déjà légendaires.

Samedi 5 septembre : tour de ville en musique; grand bal, retraite aux flambeaux.

Dimanche 6 septembre: 7 heures, réveil en musique; 11 heures : aubades aux habitants; apéritif concert; distribution de bouquets aux jeunes filles de la classe ; grand bal champêtre ; 16 heures, départ d'un superbe ballon « Le Vainqueur » ; illumination générale; bataille de confetti; grand bal de nuit; brillants feux d'artifices.

Lundi 7 septembre : réveil en musique; 8 heures, messe pour les soldats tombés au champ d'honneur; grand bal; concours de beauté; jeux divers ; courses de bicyclettes.

Le meilleur accueil est réservé aux étrangers.

Cahus

Nécrologie. -- Nous avons le regret d'annoncer la mort de Sœur Marie Sylvie Ponchié, habitant notre commune depuis très longtemps. A mademoiselle Ponchié, sa sœur, nous présentons nos respectueuses condoléances.

Le 5 août mourait également, dans des circonstances tragiques, Balayssac Jules, âgé de 23 ans, employé à la centrale électrique de Lamativie. A la suite d'un faux mouvement dans son service, il fut projeté par un fort courant sur un escalier où il se fracturait le crâne et expirait quelques leures plus tard.

A sa famille, nous présentons nos plus sincères condoléances.

Distillation. — Les périodes de distillation de la commune de Cajarc auront lieu du 20 au 30 septembre et du 1er au 20 novembre 1931.

Un atelier de distillation pourra fonctionner au bourg, sous le pont du Lot et de Gaillac, place du four banal, de 4 heures du matin à 18 heures.

St-Hilaire-Bessonies

Compatriotes et vacanciers. Nous venons d'apprendre que notre compatriote, Mlle Vermande Marthe vient d'être reçue à l'école Normale d'Aurillac avec le n° 14. Nos bien vives félicitations.

M. Vermande Marius vient d'accomplir une période d'exercice de 21 jours au camp de Souge, près de Bordeaux. Il est arrivé chez nous avec Mme. Il restera jusqu'à la fin du mois d'août et de la rejoindra la

M. Jean Rigal des Bessonies rejoint la capitale après demain.

Sendant votre réjour à Saris vous pourres lire votre journal dans le flall de l'Ogence Mavas 62 Rue de Richelieu_PARIS

Arrondissement de Gourdon

Objets trouvés et perdus. — Trouvé: une somme d'argent par les fillettes Rouget, à Malepique ; un chandail par le jeune Canet Marcel, rue de l'hôtelde-Ville; une somme d'argent par M. Lacan, marchand de chaussures, avenue Gambetta; une paire de lunettes par M. Monsarrat, gérant de la Ruche Méridionale.

Perdu par M. Tapie, couvreur à Gourdon: une jeune chienne, courant, briquet, blanche, tête marron, museau blanc, taches marron foncé aux épaules, blessée à deux pattes, répond au nom de « Marquise ».

Foire du 14 août. - Mercuriale: bœufs de boucherie, 260 à 310 fr.; bœufs de travail, 300 à 350 fr., les 50 kilos; mouton de boucherie, 6 fr.; agneaux de boucherie, 7 fr. le kilo; porcs de charcuterie, 250 à 350 fr. pièces; porcelets, 100 à 200, la pièce; poules, 4 fr.; poulets de grain, 6 fr.; canards, 4 fr. 50; Lapins, 3 fr. 25, le tout le 1/2 kilo; pommes de terre, 20 à 30 fr.; maïs, 34 fr.; avoine, 32 fr; Froment, 42 fr.; seigle, 30 fr., le tout le carton de 30 litres; œufs, 4 fr., la douzaine; oisons, 20 à 35 fr., cannetons, 10 à 20 fr.; melons, 2 à 4 fr. la pièce.

Martel

Légion d'honneur. — Sur le taoleau des propositions de la Légion d'honneur, nous relevons le nom de M. Picou, vérificateur des tabacs à Martel, lieutenant de réserve à la 17° compagnie autonome des ouvriers d'artillerie.

St-Germain-de-Bel-Air

Programme des fêtes des 29, 30, 31 - Samedi 29, 16 heures, Annonce de la fête par des salves d'artillerie; 21 heures, Retraite aux flambeaux, Bal de

Dimanche 30, Réveil en fanfare; Tour de ville en musique; Aubade aux habi-tants; Apéritif concert; 14 heures, Grand défilé de chars fleuris (char de la fée électricité); 16 heures, Bal de jour; 18 heures, jeux et amusements divers, jeux de la cruche, de la poële, course aux crapauds, course de bicyclettes (nombreux prix); 21 heures, Grande illumination électrique, Brillant feu d'artifice. Grand Bal de nuit.

Lundi 31, Continuation de la fête; 14 heures, Grande fête nautique; Course aux canards, courses à la nage; Grand Bal de jour; 21 heures, Grand Bal de

Réveillon d'adieu. Pendant la durée de la fête grand concours de tir avec de nombreux prix.

Le Comité. Salviac

Nos compatriotes. - M. Jean Vaissié, frère du propriétaire bien connu de notre ville, M. Jean Vaissié, chef de bureau à la direction de l'Enregistrement à Paris, vient d'être promu chevalier de la Légion d'honneur.

M. Francis Vargues, fils aîné de M. Louis Vargues, l'estimé appariteur de la mairie de Salviac, commis de perception de 2° classe à Landrecies (Nord) vient d'être promu au choix à la première classe.

L'eau potable et l'adduction d'eau. — La question de l'adduction d'eau semble rebondir. M. l'Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées doit se rendre en effet prochainement à Salviac exactement le 20 août 1931, en compagnie de M. Astre, professeur de géologie à la faculté des sciences de Toulouse afin de procéder à la reconnaissance des centres d'approvisionnement en eau potable susceptibles d'être utilisés par la commune. Nous voulons croire que dès que les tavaux de prospection seront terminés, le projet d'adduction d'eau potable en notre ville sera vite réalisé.

Souillac

Sidecar dans le fossé. — Ces jours derniers. le conducteur d'un sidecar qui descendait la côte de Lanzac, voulut éviter une auto qui arrivait. Il dérapa et la voiture tomba dans le

Le conducteur n'eut aucune bles-

Obsèques. - Vendredi ont été célébrées, à Souillac, les obsèques de M. Balande, inspecteur des Contri- EN VENTE DARS TOUTES LES PHARMACIES

butions directes, en retraite, décédé Bergerac.

Un nombreux public a suivi le char funèbre au cimetière, et a témoigné de vives sympathies à la famille, à laquelle nous adressons nos sincères condoléances.

Quand vous serez à PARIS il vous sera utile de connaître chaque jour ce qui se passe ici vous pourrez lire ce journal dans leffall del'AGENCE HAVAS 62, Rue de Richelieu PARIS

Enseignement Agricole

RENSEIGNEMENTS

Comme pour l'année scolaire précédente, des indemnités pourront, en 1931-32, être accordées aux instituteurs qui donnent un enseignement agricole efficace dans un cours d'adultes. Les maîtres en question devront donner annuellement 50 heures de lecons dans les locaux de l'école, diriger des applications au jardin et à l'atelier, organiser des champs de démonstration, diriger des visites de fermes et industries agricoles, faire éventuellement quelques conférences avec des éléments fournis par le di-

recteur des services agricoles. L'indemnité annuelle des instituteurs pourvus du brevet agricole et chargés d'un cours, serait, en principe, de 800 francs (dont 600 à la charge de l'Etat), et elle pourrait être portée à 1.000 francs (dont 750 francs à la charge de l'Etat), sur la proposition de la commission départementale d'agriculture. Celle des instituteurs non pourvus du brevet agricole serait en principe de 400 fr. (dont 300 à la charge de l'Etat) et elle pourrait être portée à 500, dont 375 à la charge de

D'autre part, en vue de compléter la préparation des maîtres à l'enseignement agricole dans les cours complémentaires et dans les cours postscolaires, de nombreux centres d'études agricoles vont être ouverts à la rentrée prochaine. Désormais, les centres d'études seront les suivants:

Pour les instituteurs : Instituts agricoles des Facultés des sciences de Besançon, Dijon, Lille et Toulouse; Ecoles nationales d'agriculture, de Grignan, Montpellier et Rennes;

Pour les institutrices : Institut ménager agricole de la Faculté des sciences de Toulouse; Ecole nationale d'enseignement ménager agricole de Coëtlogon (Ille-et-Vilaine).

Exposition Internationale de Culture Mécanique

L'Exposition Internationale de Culture Mécanique organisée par le Ministère de l'Agriculture, le Ministère de la Guerre les Chambres Syndicales de Motoculture, aura lieu à Versailles (Ferme de La Minière), du 25 au 30 septembre inclus. Cette manifestation comprendra les

sections suivantes: Tracteurs agricoles en fonctionnement. (Le 26 septembre, ces appareils fonctionneront en utilisant du carburant national). Moteurs à huile lourde, à huile végétale et à carburant national, présentés en ordre de marche. Gazogènes fixes. Camions militaires à gazogène. Appareils mobiles pour la carbonisation du bois. Moto-pulvérisateurs et pulvérisateurs à grand travail. Trac-teurs horticoles. Matériel de labourage

Un service spécial assurera le parcours entre la gare de Versailles (Rive-gauche) et le terrain de l'Exposition à La Minière. Pour tous renseignements, s'adresser au Commissariat général, 30, avenue de Messine, Paris-8°. Téléphone : Labor-

A LOCK OF THE PROPERTY OF THE

LA PHOSPHIODE GARNAL **АДБИБИЛЛИВЕНЕНЕНИЯНИВИВИВЕТОВЕНИВИНИВЕН** Médication iodotannique phosphatée Remplace l'Huile de foie de Morue PRIX DU FLACON :

Un seul modèle de Flacon -:- GRANDEUR UNIQUE -:-

14 francs

Paris, 11 h. 50.

Le prince de Galles

ajourne son voyage en France De Londres. - La presse britannique annonce que le prince de Galles a ajourné son voyage en France, à cause de la gravité de la situation actuelle en Angleterre.

Arrestations mouvementées à New-York

De New-York. - Six jeunes gangsters italiens ont été arrêtés à New-York, après un siège dramatique, par 200 policiers qui durent faire usage des armes, et lancer des bombes asphyxiantes.

Un raid du « Graf Zeppelin »

Le dirigeable « Graf Zeppelin » a quitté Friedrichshafer, ce matin, à heures pour l'Angleterre.

Il a envoyé un message par T. S. F. au ministère des affaires étrangères pour demander l'autorisation de survoler la France.

A Barcelone

De Barcelone. — Les incidents se multiplient à Barcelone entre troupe et les grévistes.

La garnison a dû être renforcée.

EMPOISONNEMENT PAR L'ACIDE URIQUE

Pour éviter l'empoisonnement provoqué par l'acide urique qui cause les tristes déformations et les cruelles doueurs dont souffrent arthritiques et rhumatisants, il convient de faire usage du nouveau médicament Gandol. Gandol calme la douleur et, se basant sur une récente découverte, il arrête la surproduction de l'acide urique dans le sang, et les muscles. Il est donc le dépuratif spécifique des rhumatisants et des arthritiques. Pour 10 jours de traitement, le Gandol en cachets (sans ennui pour l'estomac) vaut 12 fr. 75. Pharmacie Orliac

ON DEMANDE JEUNES FILLES

BONNE INSTRUCTION S'adresser au Bureau du Journal



是国际的现在分词,可以是国际的国际的国际的国际的国际的国际的国际的国际。 1990年,1990年,1990年,1990年,1990年,1990年,1990年,1990年,1990年,1990年,1990年,1990年,1990年,1990年,1990年,1990年,1990年,1990年,1 FOURRURES ROBES -:- MANTEAUX

Réparation Transformation de Fourrures

ACHAT DE SAUVAGINE Fouine - Putois - Renard

14. rue Maréchal Foots CAHORS

CABINET IMMOBILIER 1, rue Maréchal-Joffre, CAHORS le plus anciennement créé Jean DELLARD, Propriétaire

Toutes affaires immobilières et toutes transactions commerciales PRÉTS HYPOTHÉCAIRES

Correspondants toutes régions et tous pays

THE RESERVE OF THE PROPERTY OF THE PARTY OF

Madame GÉRARD, née CHATAIN à

AVIS DE DECES

Monsieur et Madame Bernard de

Monsieur et Madame Yves de VALON;

Madame Valentine de VALON, en reli-

La Comtesse Aymeric de la BORIE

Monsieur Renault de la BORIE de la

Monsieur et Madame Ludovic de VALON vous font part du décès de

Monsieur Henry de VALON

Avocat

8 heures 1/2 en l'Eglise Cathédrale.

Cours de la Chartreuse.

Les obsèques auront lieu mercredi 19,

Réunion à la maison mortuaire, 6,

REMERCIEMENTS

Madame Veuve Léon CHATAIN; Monsieur et Madame Roger CONDU-

CHÉ, née CHATAIN, négociant à Cahors;

Monsieur Jean CHATAIN;

gion Sœur Odile des filles de la Charité;

Madame Henry de VALON;

de la BATUT ;

BATUT ;

Paris; Monsieur et Madame George CHATAIN et leurs enfants à Dieuze; Monsieur MOLIERES Les familles POULI, REILHÉ à Albas, SALACROUX, GUIGNES, CADILLON, BOISSOLLES, CABANES, CONDUCHE,

CAPMAS et tous les autres parents et alliés remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathies ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsè-

Monsieur Léon CHATAIN décédé à Mercuès le 14 août 1931.

ETABLISSEMENTS DU CENTRE

ET DU SUD-OUEST TEINTURE NETTOYAGE

de tous vêtements, chapeaux, tissus, etc. Stoppage et plissage.
Blanchissage faux-cols et lingerie.

Nettoyage et remise à neuf de vêtenents de cuir, sacs de cuir, etc... Pour deuil, livraison en 48 heures, délais d'expédition en plus. Travail soigné.

Prix modérés. Dépôt pour Cahors et les cantons voisins : Madame BONNET, 2, rue des Capucins, Cahors.

> Mercredi 19 août place Galdemar Bernard ALQUO fera une

VENTE RÉCLAME DE SOIERIES Crêpe de Chine à partir de . Crêpe georgette à partir de 15 fr. Shantung 7 fr.
Tussor couleur 12 fr.
Grand assortiment de broderie anglaise

ur toile soie. Crêpe satin et crêpe marocain.

M. BORT prévient sa nombreuse clientèle qu'il réouvrira sa boucherie chevaline le samedi 22 août.

> TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAHORS

Faillite du sieur DIEUDÉ Maurice, Marchand de chaussures à Cazals

Convocation des Créanciers pour Concordat ou Contrat

Messieurs les créanciers de la dite faillite, dont les créances ont été vérifiées, admises et affirmées, sont invités à se ren-

Le quatre septembre prochain, jour de vendredi, à treize heures trente.

— En la salle des audiences du Tribunal de Commerce de Cahors, sise au Palais de Jus-

Pour entendre le rapport qui sera fait par le syndic sur l'état de la faillite dont s'agit, - sur les formalités qui ont été rem-plies et les opérations qui ont eu lieu; — délibérer, séance tenante, sur les propositions qui pourront être faites par le failli pour obtenir le conco dat et, en cas de refus, exprimer leur avis sur le maintien ou le remplacement du syndic.

La présente insertion est faite en conformité des dispositions de l'article cinq cent quatre du Code de Commerce.

Le Greffier, E. MANEYROL.

OU UN MARIAGE SECRET par Louis d'ARVERS

DEUXIEME PARTIE XII

que de malheureuses spéculations aux Indes avait totalement ruiné se trouvait, à quarante ans, dans l'obligation de travailler. C'était une femme distinguée de cœur et d'esprit, parlant le français et l'italien aussi

Les jumelles avaient atteint leur cinquième année, et lady Vivian dût

moins. sibles de traitement, d'installation et de confort sous toutes ses formes. Elle avait mis confidentiellement lady Vivian au courant du mariage de son fils et de ses douloureuses conséquences, afin qu'elle ne pût

commettre par ignorance, quelque bévue qui aurait froissé Liane. Mais l'aimable femme avait assez de tact, non seulement, pour se faire tolérer, mais encore aimer par la jeune mère de ses élèves. Très vite, elles devinrent deux amies.

Liane passait parfois des heures entières au piano, étudiant d'après les leçons de lady Vivian et s'asseyait chaque jour à côté de ses filles dans la salle d'études, suivant les cours qui leur étaient faits. Elle ne rougissait pas d'interroger l'aimable professeur sur les passages qui lui paraissaient obscurs dans les livres que celle-ci lui indiquait. Elle avait décidé qu'elle serait une femme accomplie avant que ses filles fussent en âge de la juger et elle s'employait de

cations si clairement, si gentiment qu'elle se sentait pas humiliée de les Bientôt, elle sut accompagner au piano les vieilles ballades qu'elle chantait à sa manière, autrefois, à la façon des oiseaux, et, quand elle sut apprécier les grands poètes et les

Lady Vivian lui donnait des expli-

XIII

d'elle-même et moins malheureuse.

ignorantes du drame intime qui les

La vie était, somme toute, agréable aux Tilleuls; le matin était consacré au travail, mais les après-midi étaient occupées par de longues pro-

dans la nature, tout ce qui était noble dans les œuvres qu'on leur lisait. Elles grandissaient en beauté l'une et l'autre : Béatrix était plus brillante, plus vivante; Nicolle plus douce

heureuse et contente de ce qu'elle avait. Béatrix rêvait toujours d'autre

Liane les aimait toutes deux ten-

se, volontaire, et se cabrait sous le joug, si léger fût-il. Mais personne ne cherchait à la contrarier. Elle était toujours en mouvement, avide de changement, et même de danger, elle aimait monter les chevaux les plus rétifs et son audace risquait chaque jour de la mettre en quelque péril, car elle ignorait la prudence. Telle qu'elle, elle était adorée aux

Nicolle était plus facile à diriger. Elle était aussi intelligente que sa sœur et avait même plus de profondeur qu'elle, mais elle extériorisait peu sa valeur, étant timide et doutant toujours d'elle-même.

- Nicolle est un type accompli de

jeune fille, disait lady Vivian, elle est

spirituelle et distinguée et son visage

a tant de sérénité et de grâce, que la regarder est un plaisir reposant. La duchesse qui les aimait beaucoup l'une et l'autre, se défendait de marquer sa préférence pour Béatrix et elle aurait aimé que son mari la vît. Mais le duc ne s'informait jamais de ses petites-filles. Quand la duchesse demandait un chèque un peu plus considérable, il le signait avec un sourire sans jamais deman-

si différents. Béatrix s'était plus spécialement adonnée à la musique et on avait cultivé, avec l'aide des meilleurs maîtres venus de Londres, sa superbe voix de contralto.

Nicolle était douée pour la peinture ayant, en cela surtout, hérité des Eton, et ses petites toiles méritaient déjà l'admiration de ses professeurs. Ronald restait au fond de l'Afrique, ayant accepté de faire partie

d'une seconde expédition, plus loin-

taine encore que la première. Il écrivait assez régulièrement à sa mère, mais celle-ci sentait qu'il n'avait pas trouvé la paix du cœur. Le duc ne se laissait pas attendrir et la destinée des jumelles semblait devoir les confiner à jamais aux Tilleuls. N'allaient-elles pas s'apercevoir un Elles ne fréquentaient aucune

jour de l'anomalie de leur situation ? jeune fille de leur âge, elles n'avaient jamais fait le moindre voyage, leurs promenades à cheval ou en auto ne dépassait pas vingt ou quarante kilomètres autour des Tilleuls. Elles ne connaissaient que par leurs livres les joyeuses « parties », les pique-

niques et les bals. Leur vie était agréable, mais dépourvue de tout imprévu, de toutes distractions mondaines et pour tout

dire de gaieté. Nicolle s'en accommodait. Sa riche imagination lui suffisait, ses pinceaux lui donnaient des joies d'artiste et elle était d'une nature à se trou-

Mais il n'en était pas de même pour Béatrix, ardente et impatiente, ayant horreur du calme et de la monotonie. L'ennui des jours toujours pareils l'écrasait et elle se révoltait, protestant contre l'extraordinaire solitude, contre l'invraisemblance d'une vie si peu conforme à la vie menée par les héroïnes des romans qu'elle lisait.

Elle ne comprenait pas l'éloigne-

ment montré par sa mère pour la société. Liane n'avait rien qui justifiât, aux yeux de ses filles un tel goût pour la solitude. L'enfant timide et polie qui avait autrefois séduit Ronald était devenue une beauté accomplie et la fréquentation journalière de lady Vivian et de la duchesse avait fait d'elle une femme vraiment distinguée à tous les titres. Deux anomalies seulement atté-

nuaient fâcheusement les belles qualités acquises; son ressentiment qui restait entier contre Ronald pour sa dureté envers elle, le jour de leur séparation, et une peur irrépressible autant qu'irraisonnée de l'amour et des amoureux pour ses filles.

A l'entendre tous les hommes étaient faux, égoïstes et cruels. Lady Vivian avait en vain cherché à modifier son opinion sur ce point et s'alarmait de n'y avoir point

(A suipre.)

Feuilleton du « Journal du Lot » 33 PAR PEUR DE L'AMOUR

PRINCESSE BORGESI ?

Lady Vivian, veuve d'un officier purement que l'anglais et, ce que la duchesse appréciait plus encore, une femme ayant des principes sérieux en religion et morale.

s'engager à rester auprès d'elles pendant une durée de quinze ans au La duchesse donnait à cet engagement toutes les compensations pos-

grands auteurs, elle se sentit sière

son mieux à atteindre ce but.

LES FILLES DE LIANE

Les deux jumelles grandissaient,

avait privées de la présence de leur i dévouement, Béatrix était impérieupère, presque aussitôt après leur naissance.

menades à cheval ou en voiture dans les bois ou bien sur les rocs déchiquetés des falaises au bas desquels les vagues chantaient leur hymne Les petites jumelles aimaient et comprenaient tout ce qui était beau

et plus tendre. Béatrix savait mieux l'art de plaire, Nicole savait mieux l'art d'aimer. Il était rare que quelqu'un se dérobât à la joie de satisfaire les plus extravagants caprices de Béatrix; il était rare que Nicolle ne devinât pas les désirs des autres et ne s'appliquât à les réaliser. Nicolle était facilement

drement, mais, sans vouloir se l'avouer, elle avait un faible pour celle qui ressemblait, de façon de plus en plus frappante, à son père et elle se montrait un peu trop indulgente à ses petits défauts.

Tilleuls. Personne n'y était capable

de lui résister sérieusement, hormis lady Vivian.

der quelle en était la destination. Ainsi passèrent les années après les années, les deux fillettes étaient devenues grandes jeunes filles, re-Généreuse à l'excès, capable de marquablement belles en leurs genres ver heureuse en toute circonstance,

Bourse de Paris

Cours comparatifs de la Semaine

Fonds d'Etat

	80/0	. 87	55	00	45
die de	3 0/0 3 0/0 amortissable	01	20	94	70
2 50	3 1/2 0/0(id)		3	100	10
5	5 0/0	103	95	103	75
4	4 0/0 1917	105	20	105	30
	4 0/0 1918				
	5 0/0 1920 amort				
	6 0/0 1920				
	4 0/0 1925				
	6 0/0 1927 amort				
5	5 0/0 1928	7/0	05	749	20
XD	B. du Tr. 5 0/0 1924 B. du Tr. 7 0/0 1926	142	=0	143	,
35	B. du Tr. 7 0/0 1920 B. du Tr. 7 0/0 1927	558	50	560	-
B- 8 0	D. au 110 1 0/0 1021001	000	20	000	

Credit National

25	\$ 0/0 1919	636 >	630 50
25	Obl. 800 5 0/0 1920	562 »	567 »
80	- 60/0 1921	555 »	558 >
20	Bons décen. 60/01922	516 »	515 50
20			549 »
30			560 »
80			576 >
20	- iang 1004	Section Section Section	584 B

Wells de Farts

15	1871 3 0/0	404 »	1404 x
20	1875 4 0/0	506 >	506 »
20	1876	510 »	510 »
10	1892 2 1/2 0/0	328 >	327 x
10	1894-1896	327 »	328 50
	1898 2 0/0		408 »
	1899 2 0/0		392 »
	1904 2 1/2 0/0		402 >
	1905 2 3/4 0/0		405 »
	1910 2 3/4 0/0		359 50
	1910 3 0/0		356 ×
	1918 3 0/0		288 »
	1919 lib		502 »
80	Décannal 1922	521 »	521 »
80	- 1923	522 »	517 »
20	- 1924	1525 »	530 »

Credit Foreier

13	Communales 1879	501 x	1502
15	- 1880	520 x	520
12	- 1891	365 ×	365
18	- 1891 - 1892 - 1899	420 x	420
13	_ 1899	405 50	409
115	_ 1906	451 >	450
7 50	4010		237
80	_ 1922 lib.	THE RESIDENCE OF THE PARTY OF T	525
30	1923	and the latest the lat	522
40			999
15	Foncieres 1879 8 0/0.		520
15	1883 3 0/0		375
13	- 1885 2,60 0/0.		416
16	#20x 0 00 0 10		422
15	1995 2,30 0/0.		455
7 50	4000 8 010		
State of the last			471
17 50	- 1912 3 1/2 0/0.		
88	1918 6 0/0	DUU X	1500

Imp. Coueslant (personnel intéressé) Le co-gérant : L. PARAZINES.

Les troubles de l'estomac et de la digestion sont fréquem-ment liés à une altération de la qualité du sang. Ainsi s'explique, ence cas, la bienfaisante influence des Pilules Pink. Celles-ci, en restituant au sang sa richesse en globules rouges et ses propriétés nutritives, contribuent, par le fait même, directement, au bon fonctionnement de tous les

Les Pilules Pink exercent, en outre, une action spéciale sur l'estomac même dont elles apaisent les crampes et activent les sécrétions. Un estomac capricieux auquel on donne des Pilules Pink devient rapidement un estomac docile, robuste, régulier, qui ne procure plus que des

Les Pilules Pink, incomparable régénérateur du sang et tonique du système nerveux, sont un remède excep-tionnellement efficace contre l'anémie, la neurasthénie, l'affaiblissement général, les troubles de la croissance et du retour d'âge, les maux d'estomac, les maux de tête, l'irrégularité des époques.

ETUDE

DE Maître François DIDIER Avoué a Cahors

41, boulevard Gambetta, 41 Sucr de Mes Huard, Sautet et Talou

EXTRAIT

D'UN

JUGEMENT DE DIVORCE

D'un jugement rendu par défaut par le tribunal civil du Lot le six juin mil neuf cent trente, enregistré, expédié et signifié.

Entre: Monsieur Basile-Da-niel-Antonin, COURDES, em-ployé à la Cie du P O., demeurant à Cahors, 6 bis, rue St-Barthélémy,

Demandeur par Maître DI-DIER, avoué d'une part Madame Emilie-Berthe SOUPLY, épouse du dit COUR-DES, domiciliée de droit avec lui, mais actuellement sans domicile ni résidence connus

en France. Défenderesse défaillante, faute de constitution d'avoué, d'autre part.

Il résulte : Que le divorce a été prononcé entre les époux COURDES- Chemin de fer de Paris à Orléans

SOUPLY au profit du mari et

aux torts et griefs de la femme

avec toutes ses conséquences

INDUSTRIES

FONDS DE COMMERCE

PROPRIÉTÉS

quels qu'en soient l'importance, le genre et le prix Ecrire Central Office Bureaux 148 à 154

BOURSE DE COMMERCE - PARIS

LA PHOSPHIODE GARMAN

Médication lodotannique phosphatée Remplace l'Ruise de Fois de Morue

Prix du Fiscon : 14 france

UN SEUL MODÈLE DE FLACON GRANDEUR UNIQUE

Es vente dans toutes les pharmacies

Pour extrait : signé : F. DIDIER.

Cahors, le 10 août 1931.

Si vous voulez aller

aux Gorges du Tarn, passez par Rocamadour.

Rocamadour qui joint à sa situation merveilleuse et à son pèlerinage célèbre, le privilège d'être un excellent centre d'excursion dans le haut Quercy, est le meilleur point de départ pour un voyage aux Gorges du Tarn. Un ensemble de sites pittoresques relie en effet le Haut-Quercy à cette région si curieuse et le circuit ramène le voyageur par le beau pays de l'Albigeois et du Rouergue.

Le voyage pourra se faire agréablement en 6 jours par un circuit d'autocar fonctionnant du 1er juin au 15 septembre 1931; ce circuit permettra notamment la visite du Gouffre de Padirac, de Conques, de la vallée du Lot, des Gorges du Tarn entre Sainte-Enimie et Le Rozier, de la Grotte de l'Aven Armand, d'Albi, de Villefranche-de-Rouergue et de Cahors, des décors changeants des vallées du Lot et du Célé.

Prix du transport pour le parcours complet: 445 fr. (Supplément de 12 fr. pour le trajet en barque de la Malène au cirque des Baumes). Parcours partiels acceptés dans la mesure des places disponibles aux étapes.

Pour renseignements complémentaires et billets, s'adresser notamment : aux Agences de la Cie d'Orleans, 16, Boulevard des Capucines, et 126, boulevard Raspail ou à la Maison du Tourisme, 53, avenue George-V, à Paris ; à M. Lalo, à Gramat ou à Rocamadour-gare (Lot).

De ROCAMADOUR à ROCAMADOUR par les GORGES du TARN

Voyage de six jours en autocar

Départ de Rocamadour tous les dimanches, en juin; tous les dimanches, lundis et mardis, du 5 juillet au 15 septembre 1931.

(Départ facultatif le lundi en juin, le mercredi du 1er juillet au 16 septembre).

jour: Rocamadour. Gouffre de Padirac, St-Céré, Figeac, Maurs;

2º jour: Maurs, Conques, Entraygues, Estaing, Bozouls, Espalion; 3º jour : Espalion, Sainte-Enimie, descente du Tarn en barque de la Malène au cirque des Baumes, Le Rozier; 4° jour : Le Rozier, Meyrueis, Aven Armand, Millau, St-Rome-du-

Tarn, Valence d'Albigeois, Albi; 5° jour : Albi, Cordes, Villefranche-de-Rouergue, Cajarc, St-Cirq-la-

Popie, Cahors; 6° jour : Cahors, Vallée du Lot, Cabrerets, Vallée du Célé, Rocama-

Prix du transport pour le voyage complet : 445 francs (supplément de 12 fr. pour le trajet en barque dans les gorges du Tarn).

Pour renseignements et billets, s'adresser notamment aux Agences de la Cie d'Orléans, 16, boulevard des Capucines et 126, Boulevard Raspail et à la Maison du Tourisme, 53, Avenue George-V, à Paris, ou à M. Lalo, à Gramat (Lot).

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAMORS (Lot)

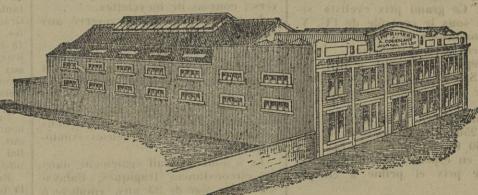
1, RUE DES CAPUCINS. 1

dour.

INSTALLATION MODERNE

NEUF LINOTYPES

PRESSES



USINE AGRANDIE - Superficie des Ateliers : 1.200 m²

LIVRAISON RAPIDE 3000 PRIX MODERES

SERVICE D'ÉTÉ 1931

De Paris à Toulouse par Cahors OMNIB. OMNIB. OMNIB. EXP. MIXTE RAPIDE RAPIDE EXP. RAPIDE OM 1",2",3" cl. 1",2",3" OMNIB. OMNIB. EXP. MIXTE RAPIDE RAPIDE EXP. RAPIDE OMNIB. » 2 36 3 47 » 2 40 3 51 6 12 -33

OMNIB. OMNIB. EXP. OMNIB. EXP. EXP. RAPIDE RAPIDE 1", 2", 3" cl. 4", 2", 3" cl. 4", 2", 3" cl. 4", 2", 3" cl. de luxe TOULOUSE.... d. MONTAUBAN. d. Caussade..... Lalbenque..... 51 11 30 59 11 385 11 38 41 59 17 46 21 36 22 47 0 58 0 34 17 | 12 | 42 | 12 | 49 | 12 42 12 3 17 55 21 40 22 51 0 38 Pradines..... 12 58 18 - 10 Espère St-Denis-Catus . . . 8 46 13 13 8 59 13 27 18 - 23 18 - 36 8 59 13 27 9 10 13 36 9 19 13 45 9 37 14 3 1 9 45 14 12 9 55 14 21 10 2 14 29 10 8 14 35 10 25 14 50 Thédirac-Peyril... 45 3 12 46 19 9 22 25 $\begin{array}{c|cccc}
 & 19 & 17 \\
 & 19 & 26
\end{array}$ Nozac..... Lamothe-Fénel... La Chap.-de-Mar . CAZOULES..... Les trains "express" et "rapide" ne prennent les voyageurs que dans des conditions déterminées; consulter les (1) Un train mixte part de Gourdon le matin à 4 h. 19 et arrive à Brive à 7 heures

De Toulouse à Paris par Cahors

St-Denis-près-Martel et Aurillac

St-Denis-près-Martel.	5 23))	14 20	17 15))
Vavrac	5 32))	14 28	17 23))
Bétaille (arrêt)	5 38))	14 34	17 29))
Puybrun	5 47))	14 43	17 38))
Bretenoux - Biars	6 4))	14 57	17 53))
Port-de-Gagnac	6 12))	15 5	18 1))
Laval-de-Cère	6 25))	15 15	18 11))
Lamativie	6 47))	15 36	18 36))
Siran (arrêt)	7 4))	15 53	18 53))
La Roquebrou	7 22))	16 10	19 11))
AURILLAC. arrivée.	8 5))	16 53	19 57))
Aurillae à	St-D	enis-p	rès-Ma	rtel	ligate j

AURILLAC. départ.	4	54	10	2)	17	14
La Roquebrou	5	35	10 4	3)) 17	58
Siran (arrêt)		47	10 5	5)	18	12
Lamativie		4	11 1	2 x	18	32
Laval-de-Cère	6	22	11 2	8 >	18	51
Port-de-Gagnac	6	31	11 3	6)	19))
Bretenoux-Biars	6	47	11 4	6)	19	17
Puybrun	7	2	11 5	4)	19	27
Bétaille (arrêt)	7	12	12	1)	19	35
Vayrac		29	12	7)	19	43
St-Denis-près-Martel.	7	36	12 1	4	19	50

De Sarlat à	Gourdon
SARLAT	8 40 17 16 »
Carsac	8 50 17 27 »
Grolejac	8 57 17 44 »
St-Cirg-Madelon	9 3 17 51 »
Payrignac (arr.)	9 10 17 59 »
GOURDON	9 20 18 9 »

Le Buisson à St-Denis-près-Martel Le Buisson, dép. | » | 6 50 | 10 59 | » | 19 36

14 9 10 5 11 12

25 8 14 9

	2 200 000		200			THE RESERVE OF THE PERSON NAMED IN		
Sarlat	>>	8	2	12))	17 35	20	39
Cazoulès	Service Services					19 15	21	16
Souillac	7 37	10	55	13	32	19 28	15	CHEST CHARGE
Le Pigeon	7 52	11	20	13	47			
Baladou Arrêt	7 57	11	27	13	52	urs nar	16	5
Martel	8 6	11	56	14	,))	es jo ire et à Si	16	14
St-Denis-pM.ar.	8 16	12	8	14	10	foin	16	24
St-Denis	-près-	Ma	rto	la	u B	uisson		
N. D		-	10	0		19 41	17	00

st-Denis-pM.d.))	7 49	9 22	12 41	17 26
fartel))	8 1	9 37	12 56	18 »
Baladou . Arrêt.))	8 12	9 44	13 2	18 11
Le Pigeon))		9 50		
ouillac	6 50	8 28	3 (10 »	13 17	18 44
	TO SERVE	9	NA PARMATERA SE	13 35	19 43
Cazoulès	7 1	9 8	3 »	13 43	19 53
arlat	8 33	9 5	2 17 41	14 31	20 33
e Buisson. ar.	6 7)	18 33	15 23) »

De Gourdon à Sarlat

DO NOULU	724 60 00 602.		
GOURDON	5 56	16 8	1
Payrignac (arr.)	6 5	16 16	1
St-Cirq-Madelon	6 14	16 24	
Grolejac	. 6 32	16 29	188
arsac	. 6 43	16 39	
SARLAT	6 57	1 16 50	BAR

Toulouse à Capdenac, Brive et Paris

								300		21,50
TOULOUSE. dép.))	1	"))	6))	12	371	17	39
CADDENAC (a.)))))))	6 10 \$ 23))	17	52	21	48
CAPDENAC. \ d.	1 24	6	39	10 14	10 51	13 31	18	24	22	1
FIGEAC	1 57				11 6					13
Le Pournel		7	14		11 5 25	14 32	18	59))	
Assier	2 47	7	27))		14 57				39
Flaujac (halte)	-	17	37))	11-45	15 10	19	19))	30
Gramat	3 19	7	54))	11 59	15 42	19	34	22	59
Rocamadour	3 34	1 8	9))	12 9					
Montvalent	4 :	8	24))	12 23	16 22	19	59))	, 11
St-Denis-p (arr.	4 1	5 8	34))		16 35				
Mariel dép.			47))	12 #43	16 51	20	18	23	33
Quatre-Routes	5 1		4))	12 33	17 5	20	28)))
Turenne	5 2		18))	13 4 4	17 21	20	38)	,
BRIVE ar.	6 ;	3 9	43))	13 26	17 56	20	59	0	6
PARIS (Orsay) ar.	_	18	58))	21 58))	15	39	9	05

Paris à Brive, Capdenac et Toulouse

4	PARIS (Orsay) d.	19	401	21	101	22	20	7	40	10	16))	27
	Brive dép.	3	53	8	2	12	36	16	2	18	56))	
3	Turenne	4	16	8	27	13	3	16	26	19	33))	
8	Quatre-Routes	4	24				15				46))	
	St-Denis-p (arr.	4	32	8	46	13	23	16	43	19	57))	
	Martel / dép.		33	8	56	13	36	16	49	20	9))	
	Montvalent	-	-	9	9	13	51	17	2	20	31))	
	Rocamadour	5	5	9	30	14	14	17	19	21	14))	3
-	Gramat		19	9	41	14	31	17	32	21	39))	
	Flaujac (halte)	-		9	57	14	44	17	45	1))))	0
	Assier	5	41	10	9	14	59	17	56	22	45))	1
	Le l'ournel						9))	3
	FIGEAC		9	10	44	15	31	18	28	23	28))	
3	CAPDENAC (ar.	6	19	10	54	15	41	18	38	23	41))	8
3	CAPPENAC d	6	36	11	54	16	8	18	52))))	
1	TOHI GUSE	10	11	16	5	20	40	93	5		1)	1)	

De Canors a Libos												
The state of the s												
CAHORS	16	22	1 15	2	1 >	18	35					
Pradines	6	29	15	10))	18	43					
Mercuès	6	38	15	19	»	18	52					
Douelle (Arrêt)	6	42	15	23) 9	18	56					
Parnac	6	49	15	33))	19	5					
Luzech	6	55	15	39	»	19	13					
Castelfranc	7	7	15	51))	19	25					
Prayssac (Arrêt)	- 7	11	15	55))	19	29					
Puy-l'Evêque	7	20	16	4	17 36	19	38					
Duravel	7	27	16	11	17 48	19	46					
Soturac-Touzac	7	35	16	19	18 »	19	54					
Fumel	7	46	16	30	18 27	20	6					
LIBOS	7	51	16	35	1 18 33	20	11					

De Libos à Cahors

								2000
LIBOS dép	6	27	9	22	i 14	25	18	14
Fumel	6	38	9	29	14	32	18	22
Soturac-Touzac	6	54	9	40	14	43	18	33
Duravel	7	5	9	47	14	50	18	40
Puy-l'Evêque	7	21	9	55	14	57	18	47
Prayssac (Arrêt)	7	35	10	4	15	6	18	56
Castelfranc	7	52	10	9	15	12	19	2
Luzech	8	12	10	20	15	25	19	14
Parnac	8	25	10	29	15	34	19	23
Douelle (Arrêt)))	113)	10	34	15	39	19	28
Mercuès	8	40	10	40	15	45	19	34
Pradines	8	52	10	48	15	53	19	42
CAHORS		1	10	55	16))	19	49
							02544	

De Cahors à Capdenao

							200
CAHORS	8	5	9 50	16	14	18	30
Cabessut	8	15	10 1	16	25	18	41
Arcambal	8	24	10 . 17	16	34	18	54
Vers	8	32	10 75	16	42	19	5
Saint-Géry	8	38	10 50	16	47	19	14
Conduché	8	49	11 19	16	58	19	33
Saint-Cirq-la-Popie	8	55	11 29	17	4	19	41
St-Martin-Labouval	9	2	11 53	17	11	19	57
Calvignac	9	8	12 3	17	17	20	6
Cajarc	9	21	12 20	17	29	20	21
Montbrun	9	30	A titre	17	38	20	34
Toirac	9	38	essai jours de	17	49	20	46
Lamadeleine	9	49	foire	18	1	21	1
CAPDENAC	10))	à Cajare	18	13	21	15
THE RESERVE OF THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NAMED IN COLUMN TRANSPORT OF THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NAMED IN COLUMN TW							13/19/1

De Capdenac à Cahors

1	CAPDENAL	1	10	11	49	10	GG))	
1	Lamadeleine	7	22	12	5	19	7))	
1	Toirac	7	33	12	19	19	18))	į
1	Montbrun	7	41	12	30	19	26	. 79.01	l
1	Cajare	7	52		46	19	39))	
1	Calvignac	8	2	12	59	19	49))	
1	St-Martin-Labouval	8	9	13	8	19	58))	
1	Saint-Cirq-la-Popie	8	17	13	18	20	6))	
1	Conduché	8	23	13	27	20	13))	
	Saint-Géry	8	37	13	49	20	26))	
	Vers	8	42	13	56	20	32	25 11 3	
	Arcambal	8	50	14	7	20	40))	
	Cabessut			14	22	20	51))	
-	CAHORS	9	8	1 14	31	20	59)	